

ASSEMBLEE GENERALE – LABO

LUNDI 20 JANVIER 2020

COMPTE RENDU

22 personnes présentes dont 11 titulaires

Objectif de la réunion : rédiger une motion et une liste de propositions (points 2 et 3) qui seront soumises par vote électronique aux membres de l'UMR.

1 Compte-rendu de l'AG nationale du samedi 18 janvier

[Compte-rendu disponible en ligne.](#)

2 Motion

Nous, membres du laboratoire Géographie-cités (UMR 8504), réuni.e.s en Assemblée Générale ce lundi 20 janvier 2020, déclarons être mobilisé.e.s contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Nous nous inscrivons à ce titre dans le mouvement social en cours contre la réforme des retraites et pour la défense des services publics, afin de faire bloc contre les mesures qui visent à la destruction de l'État social.

Nous dénonçons les orientations de la LPPR, qui ne peuvent que conduire à une plus forte concurrence entre les personnels et les établissements, à la précarisation des personnels, à l'augmentation de la souffrance au travail et contribueront à institutionnaliser la dégradation progressive de l'enseignement universitaire et de la recherche publique.

Le projet de LPPR met en danger le statut des travailleuses.eurs de l'ESR. En particulier, nous contestons la remise en cause des statuts des enseignant.e.s-chercheur.e.s, chercheur.e.s, ingénieur.e.s et ITA par la contractualisation préoccupante et croissante de l'ESR, et le renforcement des logiques d'évaluation (non collégiales). Nous refusons notamment toute modulation de service pour les enseignant.e.s chercheurs.ses.

Il ne s'agit pas d'une attaque isolée. Ce projet de loi s'inscrit dans un agenda politique de destruction des droits des travailleuses.eurs, de même que les réformes inter-sectorielles concernant l'assurance chômage et les régimes de retraite. Dans l'ESR, comme dans les autres secteurs, ces réformes pénaliseront d'abord les personnes les plus touchées par la précarité, notamment les femmes et celles et ceux qui multiplie(ro)nt les vacations et les contrats précaires (ingénieur.e.s, doctorant.e.s, jeunes docteur.e.s, post-doctorant.e.s...).

À l'inverse des logiques portées par ces réformes, nous exigeons des investissements nécessaires pour assurer un véritable service public de l'enseignement supérieur et une recherche publique indépendante. Nous exigeons une forte augmentation des financements pérennes destinés aux laboratoires et une diminution de la part du financement issue de la recherche sur projets. De plus, nous exigeons la revalorisation du point d'indice des personnels de la recherche, notamment les ITA et BIATSS, l'augmentation du nombre de postes ouverts aux concours et le remplacement systématique des personnels de l'ESR partant à la retraite.

Nous nous associons aux motions déjà votées dans [d'autres structures de l'ESR](#) et notamment celle votée le samedi 18 janvier 2020 par [l'Assemblée générale nationale de coordination des facs et labos en lutte](#). Nous appelons à une mobilisation massive et à la mise en place d'actions concrètes pour défendre nos droits et pour soutenir les luttes en cours.

3 Prises de positions du laboratoire

L'UMR appelle à :

- participer aux journées d'action inter-professionnelles ;
- soutenir la participation aux caisses de grève pour les précaires grévistes de l'ESR ;
- la démission d'Antoine Petit ;
- la dissolution de la Conférence des présidents d'université (CPU) ;
- participer aux initiatives d'universités populaires ;
- soutenir la grève des évaluations et la rétention des notes ;
- arrêter le recrutement de vacataires.

L'UMR encourage toute forme de grève relative aux activités administratives (liste non exhaustive) :

- suspendre les activités d'évaluation et de soumission auprès des agences de financement (ANR, Idex, ERC, H2020...) ;
- suspendre la participation aux comités d'expert.e.s de l'HCERES ;
- rétention des évaluations des chercheurs.ses par le comité national de la recherche scientifique ;
- ne pas demander de primes individuelles (direction, excellence).

Le directeur d'unité a signé [la lettre moratoire](#) à l'attention de Frédérique Vidal.

L'UMR s'engage à participer à la Coordination nationale des facs et labos en lutte (ex Etats généraux de la recherche) les 1er et 2 février 2020.

4 Actions à venir

L'AG encourage les membres de l'UMR à participer aux groupes de travail: <https://framadata.org/c7labGc7gAgsqumC>

Discussion sur la pertinence de suspendre les publications : ne plus afficher les tutelles ? Ajouter Pôle emploi dans les affiliations pour les précaires ? Tutelle Université France ?

Prochains rendez-vous :

- jeudi 23 matin 10h, AG du campus Condorcet salle 100, centre des colloques
- vendredi 24, [manifestation pour les retraites](#)